

NUMÉRO DE LA DÉCISION : 2019 QCCTQ 0213
DATE DE LA DÉCISION : 20190123
NUMÉROS DES DEMANDES : 597422 et 597425
OBJET DES DEMANDES : Autorisation de céder ou d'aliéner
des véhicules lourds
MEMBRE DE LA COMMISSION : Marc-Denis Quintin

9298-4327 Québec inc.
(NIR : R-109360-9)

Demanderesse

DÉCISION

[1] La Commission des transports du Québec (la Commission) est saisie par 9298-4327 Québec inc. (9298) de deux demandes pour permission de céder deux véhicules lourds en faveur des locateurs, 9199-2123 Québec inc. (9199) et Viau Maximum ltée (Viau).

[2] 9298 doit introduire ces demandes puisque la Commission lui a attribué une cote de sécurité « insatisfaisant », le 21 novembre 2018, en vertu de la décision 2018 QCCTQ 2797.

[3] Les véhicules lourds visés par ces demandes sont les suivants :

MARQUE	ANNÉE	N ^O DE SÉRIE
UTILI	2014	1UYVS2538EG825525
VOLVO	2011	4V4NC9EJ0BN295565

[4] Le premier alinéa de l'article 33 de la *Loi concernant les propriétaires, les exploitants et les conducteurs de véhicules lourds*¹ (la *Loi*) prévoit que tout propriétaire ou exploitant de véhicules lourds à qui la Commission a attribué une cote de sécurité « insatisfaisant » ne peut céder ou aliéner un véhicule lourd sans obtenir son consentement.

¹ RLRQ, c. P-30.3.

[5] La Commission doit refuser ces demandes si elle estime que la cession ou l'aliénation des véhicules lourds aurait pour objet de contrer l'application de la *Loi*.

[6] Les présentes demandes démontrent que la cession de ces véhicules lourds ne semble pas viser à contrer l'effet de l'article 33 de la *Loi*, 9298 ayant volontairement remis les véhicules aux locateurs 9199 et Viau, le 18 janvier 2019.

[7] La Commission estime que les présentes demandes d'autorisation de céder n'ont pas pour objet de soustraire 9298 à l'application de mesures administratives.

PAR CES MOTIFS, la Commission des transports du Québec :

ACCUEILLE les demandes;

AUTORISE 9298-4327 Québec inc. à transférer en faveur de **9199-2123 Québec inc.** le véhicule lourd suivant :

MARQUE	ANNÉE	N° DE SÉRIE
UTILI	2014	1UYVS2538EG825525

AUTORISE 9298-4327 Québec inc. à transférer en faveur de **Viau Maximum Ltée** le véhicule lourd suivant :

MARQUE	ANNÉE	N° DE SÉRIE
VOLVO	2011	4V4NC9EJ0BN295565

Marc-Denis Quintin, avocat
Juge administratif